



CENTRE DE GESTION
de la FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE DU 22 OCTOBRE 2024

DCA-20241022-01

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 22 octobre à 14 h 30, le conseil d'administration dûment convoqué s'est réuni dans les locaux du Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes, sous la présidence de Madame Jeanne COUTIERE, Maire de Maillères.

Etaient présents :

Représentants des communes affiliées :

Jeanne COUTIÈRE, Maire de Maillères, Présidente
Gérard MOREAU, Maire de Sabres, Membre du bureau
Marie-Françoise NADAU, Maire de Parentis-en-Born
Joël BONNET, Maire de Saint-Pierre-du-Mont, 3^e Vice-président
Christian DUCOS, Maire de Souprosse
Odile LACOUTURE, Maire de Grenade-sur-l'Adour, 4^e Vice-présidente
Hikmat CHAHINE, Maire de Tercis-les-Bains

Représentants des établissements publics affiliés :

Pascale REQUENNA, Présidente CC Chalosse Tursan

Collège des collectivités non affiliées adhérant au socle commun :

Marylène HENAUULT, Administratrice CCAS Dax

Etaient absents excusés :

Représentants des communes affiliées :

Hélène LARREZET, Maire de Biscarrosse,
Hélène COUSSEAU, Maire de Lesperon,
Gilles COUTURE, Maire de Geaune,
Anne-Marie LAILHEUGUE, Maire de Maylis,
Philippe SAËS, Maire de Saint-Martin-d'Oney,
Fabienne LABY-FAUTHOUX, Maire de Poyanne,

Représentants des établissements publics affiliés :

Philippe LATRY, Président CC Landes d'Armagnac,

Collège des collectivités non affiliées adhérant au socle commun :

Henri BEDAT, Conseiller départemental,
Julien PARIS, Conseiller départemental,



Marie-Pierre GAZO, Vice-présidente CCAS MDM,

Etaient absents suppléés :

Représentants des communes affiliées :

Rose-Marie ABRAHAM, Maire-adjointe de Morcenx, représentée par Christine FOURNADET, Maire de Castelanau-Chalosse,

Membres ayant donné pouvoir :

Représentants des communes affiliées :

Hervé BOUYRIE, Maire de Messanges, 1^{er} Vice-président, donne pouvoir à Joël BONNET,
Patricia CASSAGNE, Maire de Lue, 2^e Vice-présidente, donne pouvoir à Marie-France NADAU,
Frédéric POMAREZ, Maire de Mimizan, donne pouvoir à Christian DUCOS,
Eva BELIN, Maire d'Ondres, donne pouvoir à Odile LACOUTURE,
Julien BAZUS, Maire de Saint-Paul-lès-Dax, donne pouvoir à Gérard MOREAU,

Représentants des établissements publics affiliés :

Frédérique CHARPENEL, Vice-présidente CC MACS, donne pouvoir à Jeanne COUTIERE,

Collège des collectivités non affiliées adhérant au socle commun :

Hicham LAMSIKA, Ville de Mont-de-Marsan, donne pouvoir à Pascale REQUENNA,
Julien DUBOIS, Maire de Dax, donne pouvoir à Hikmat CHAHINE,

Assistait également à la réunion :

Yvan SAVARY, Directeur Général des Services,

La séance est ouverte à 14 h 30.

Le procès-verbal de la séance extraordinaire en date du 16 juillet 2024 est adopté à l'unanimité.

DCA-20241022-01

Objet : Vente de biens mobiliers.

Nomenclature Actes :

7.10_Divers

Note de synthèse et délibération :

Le Centre de gestion dispose de biens mobiliers devenus inutiles ou obsolètes suite aux travaux de réaménagement interne des locaux. Ces objets encombrant désormais les locaux et ne permettent pas une utilisation optimale des bureaux.

Soucieuse de favoriser le réemploi de matériels dont le Centre de gestion n'a plus l'utilité, la Présidente propose au conseil d'administration du Centre de gestion d'organiser une vente d'objets de gré à gré des biens inutilisés. L'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales prévoit que la



Présidente peut, par délégation du Conseil d'administration, décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros.

Le prix des différents biens mobiliers sera fixé par comparaison à des biens similaires proposés sur des plateformes de vente en ligne telles que agorastore ou leboncoin.

Ces objets, actuellement stockés dans les locaux de la médiathèque de Mont-de-Marsan, seront proposés par ordre de priorité aux agents du Centre de gestion, aux structures voisines de la Maison des communes puis aux différentes collectivités et associations du département.

La mise en vente fera l'objet d'une communication par messagerie électronique ainsi que d'une annonce sur le site Internet du Centre de gestion détaillant la description des biens, leur prix et les conditions de la vente.

La publicité interviendra 15 jours avant la vente. Des permanences d'ouverture du local de stockage tenues par les agents techniques du Centre de gestion permettront aux agents puis aux tiers de se rendre sur place pour voir le mobilier et se pré-positionner le cas échéant.

En cas d'offres multiples pour un même bien, le Centre de gestion procédera à un tirage au sort après en avoir averti les participants.

L'acheteur devra venir chercher le bien sur place à ses frais.

***Après exposé de la Présidente,
Après en avoir délibéré,***

***Le Conseil d'Administration,
A l'unanimité,***

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu le Code Général de la propriété des personnes publiques,

Considérant que le Centre de gestion dispose de biens inusités pouvant être mis à la vente afin de favoriser leur réemploi,

Considérant qu'il revient au conseil d'administration d'arrêter une stratégie de vente transparente et de fixer des critères d'attribution,

Approuve le recours à la vente dans les conditions fixées ci-dessus des biens listés en annexe de la présente délibération,

Précise que la réalisation de cette vente fera l'objet d'une mise à jour de l'inventaire comptable et physique du matériel a posteriori.

Autorise Madame la Présidente du Centre de gestion ou son représentant à signer tous les actes et pièces relatifs à l'exécution de cette délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil d'Administration.

Fait à Mont de Marsan, le 23 octobre 2024.

**Jeanne Coutière
Présidente du Centre de Gestion
De la Fonction Publique Territoriale des Landes**





Listing du mobilier non utilisé								
Type	Code état de l'actif	Numéro d'inventaire	Dénomination	bureau d'origine (d'après l'Etat de l'actif)	Commentaires	PREX PROPOSE (selon état)	Prix estimé	
ARMOIRES	59/1991-108/	1991-108	Armoire pendule acajou 170*54 *80	ND-44		50 €	30/50€	
	990242/2014-492	2014-492	Armoire haute portes rideaux Gris perle 1200x1980	N2-13		50 €	80 €	
	626/2007-456/07	2007-456/07	Armoire haute MAL9006	N3-43 ALM		50 €	80 €	
	25/1992-162	1992-162	Armoire haute 130*120 grise et vert jade	N3-59		50 €	80 €	
	500/2001-308 ter	2001-308 ter	1 armoire haute 120*44*198 noir et marron	N3-45		50 €	80 €	
	632/2007-456/13	2007-456/13	Armoire haute etimoe acajou	N2-49		50 €	80 €	
	701/2008-487b	2008-487b 1/2 et 2/2	2 armoires à rideaux gris clair 1980*1200*44	N3-57		50 € pièce	80 €	
	384/2005-396a	2005-396a 1/3, 2/3 et 3/3	3 armoires hautes portes pliantes	N3-42		50 € pièce	80 €	
	747/2002-322quater	2002-322quater	armoire haute 2020*1980 gris c lair/vert	N3-59		50 €	80 €	
	385/2005-397	2005-397	Armoire haute 2000/1200	N3-55		50 €	80 €	
	745/2000-292b	2000-292b	Armoire haute grise	N1-19		50 €	80 €	
	517/2003-339	2003-339	Armoire métallique gris clair 1980*1200	N3-55		50 €	80 €	
	700/2008-487a/	2008-487a	armoire à rideaux gris clair 1 980*1200*44	N1-19		50 €	80 €	
	267/2000-294	2000-294	Armoire à rideaux haute beige 199*120	ND-48		50 €	80 €	
	728/1991-116a	1991-116a 2/2	armoire à rideaux avec tablettes 198*120	ND-48		50 €	80 €	
	386/2005-398	2005-398	1 armoire haute 2000*1200	ND-37		50 €	80 €	
	633/2007-456/14	2007-456/14	Armoire haute etimoe acajou	N2-52		50 €	80 €	
	RAYONNAGE			1 Rayonnage beige		Mobiliers non étiquetés	30 €	60 €
				Rayonnage rouge			30 €	60 €
	TABLES	51/1991-101	1991-101	Petite table de réunion (10per s) en maoké (+angles arrondis)	ND-44		100 €	80 €
2/1991-120a		1991-120a	support imprim (lot : avec 1 bureau gris/rouge+angle+ret info)	N3-56		5 €		
79/1991-127a		1991-127a	Table basse (lot : avec 2 chauffeuses grises voir plus bas)	N3-46		5 €		
596/2007-453/29/		2007-453/29	Table basse pieds noirs dessus gris 60*60	N1-39		5 €		
10/1985-042		1985-042 5/10 et 1/10 4/10	Table 140*80 pieds métal dessus chêne clair	Tous services		10 €		
709/2008-490e		2008-490e	table carrée indépendante 80*80 hêtre	N2-38		20 €	40 €	
			TABLE DU CONSEIL avec 30 chaises			300 €		
		plan de travail bas 80x80 H64 vu			Mobilier non étiqueté	5 €		
CAISSONS HAUTS	41/1989-094	1989-094	Bureau ministre acajou courbe	ND-41		80 €		
	569/2007-453/02	2007-453/02	Bureau angle omega 14+	N1-43	Bureau en 2 parties	50 €	120 €	
	511/2004-370 bis	2004-370/1	1 bureau ministre bois clair	N2-32	Pietement	40 €	60 €	
	27/1988-075	1988-075	Plan de travail triangulaire à lieu navy 90°	N2-19		5 €		
	31/1988-076	1988-076	Bureau dactylo ténor plus bleu navy	N3-41 ALM		20 €	60 €	
	768/1996-238b	1996-238b	bureau (gris bleu) (lot : avec un caisson porteur 3T D)	ND-40		40 €	100 €	
	990503/2017-910/	2017-910	Crédence Burostar : Caisson large tiroirs haut (1m60)	N3-45		10 €		
	314/2002-336	2002-336	Crédence beige dossiers suspendus : Caisson large tiroirs haut (1m60)	N3-45		10 €		
	753/2008-493	2008-493	crédence beige dossiers A4 avec c-dessus	N3-45		10 €		
	295/2002-320a	2002-320a	1 Rex comptoir stratix 3 colon nes Meuble tiroir	N1-43		10 €		
CAISSONS A HAUTEUR DE BUREAU	732/1991-137c	1991-137c 2/2	1 classeur 4 élém bacs gris 1 (Lot : avec 1 autre classeur 4 élém bacs gris 1 au 3-58)	N3-47		10 €		
	510/2002-323 bis	2002-323 bis	2 classeurs pour dossiers suspendus 4 tiroirs gris	N2-49		5 € pièce		
	990330/2015-776	2015-776	Top de caisson plastique liscion erable	N3-59		5 €		
	990166/2013-638a/	2013-638a	caisson hauteur bureau	N3-57		5 €		
CHAUFFEUSES	853/2009-520b	2009-520b	niche : meuble bas 45cm x 80cm x 71cm	ND-41		5 €		
	79/1991-127a	1991-127a 1/2 et 2/2	2 chauffeuses grises + table basse	N3-46		15 € pièce		
	564/2007-450/1/	2007-450/1	6 chauffeuses 1 place ainhoa vertes	ND-29		10 € pièce		
	616/2007-455/15/	2007-455/15 1/4; 3/4 et 4/4	3 chauffeuses orange et rouille (lot de 4)	N1-39		10 € pièce		
CHAISES	871/2004-371b2	2004-371b2 1/6; 2/6; 4/6; 5/6	4 chaises bleues (lot de 6)	ND-39		10 € les 4		
	403/2005-415	2005-415 1/2 et 2/2	2 sièges vitileurs bleus omnia contract	N3-42		5 € pièce		
	42/1989-095	1989-092-1/2	1 chaises vis (lot de 2)	ND-45		5 €		
	44/1991-099	1991-099 35/50; 48/50; 58/50	5 chaises beiges tissus salle conseil (lot 50 chaises +kumon bois siège grège)	N1-17		10 € pièce		
	6/1991-140/2	1991-140-2/2 et 1/2	2 chaises lage africain marron	N3-45		5 € les 2		
FAUTEUIL	990436/2016-868	2016-868	1 siège bleu avec accoudoirs assise et dossier mambou	N3-42	Accoudoirs à conserver	10 €		
			1 fauteuil rose		Mobilier non étiqueté	5 €		
	402/2005-414a	2005-414a	1fauteuil acad cuir noir	N3-57	Accoudoirs à conserver	10 €		
			1 fauteuil noir (Cristiana)	N-3-55	NON ETIQUETE	5 €		
	2007-455-01 2/2	2007-455-01 2/2	1 Fauteuil harmony orange B16 4 (lot de 2)	N3-58	Accoudoirs à conserver	10 €		
	2008-485c 2/3		1 fauteuil bleu			5 €		
	2008-485a		1 fauteuil gris			5 €		
DIVERS	289/2001-315a	2001-315a	1 fauteuil URBAN3 FT 33715 ACR bordeaux	N1-43	Accoudoirs à conserver	5 €		
			1 porte-parapluie		Mobiliers non	2 €		
			3 portes-manteaux		NON ETIQUETE	5 € pièce		
			2 poubelles noires			2 € pièce		
			3 cloisons grises 160cm hauteur * 80cm			5 € pièce		
			1 panneau bleu			5 €		
		2 lampes sur pied			5 € les 2			
		9 tableaux décoratifs			2 € pièce			